

INDICATEURS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRODUCTION PORCINE BRETONNE 2014-2015



Indicateurs
**économiques
et sociaux**

Indicateurs
environnementaux

Indicateurs
sociétaux



Éditorial

Plus de 5000 éleveurs de porcs travaillent et vivent en Bretagne. Nous produisons près de 60% de la production nationale de porcs et sommes les acteurs majeurs d'une filière qui emploie plus de 30 000 personnes dans notre région. Notre volonté : nous inscrire de manière durable et responsable dans le développement et l'avenir de notre région tout en répondant aux attentes de nos concitoyens sur l'impact environnemental, social et sociétal de nos activités d'élevage, qui restent peu connues, en dépit de la forte évolution des pratiques depuis plus de 20 ans.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, au sein du Comité Régional Porcin (CRP) de Bretagne, de mener un projet baptisé « ID² », qui consiste à construire une démarche de responsabilité sociétale basée sur la norme ISO 26 000 (*).

Ce projet repose sur une consultation des parties prenantes (**) internes et externes de notre territoire. Il reflète notre engagement dans une démarche de progrès volontaire et sincère, que nous sommes fiers de vous présenter dans ce premier livret d'indicateurs. Au-delà, je souhaite qu'à travers ce livret, les éleveurs s'approprient la démarche et soient fiers des progrès réalisés.

Philippe BIZIEN, Président du Comité Régional Porcin de Bretagne
Éleveur de porcs à Landunvez (Finistère)



(*) La norme ISO 26 000 est une norme internationale qui donne les lignes directrices aux entreprises ou organisations pour engager une démarche de responsabilité sociétale.

(**) On appelle partie prenante un «individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation».

Sommaire

P.04 - La démarche ID²

P.05 - Présentation de la filière porcine bretonne

P.07 - Zoom sur la recherche appliquée

Indicateurs économiques et sociaux

Enjeu : Pérenniser la production porcine pour préserver l'emploi et l'activité économique en Bretagne.

P.08

Objectif 1 : Tendre vers une production de 15 millions de porcs en Bretagne pour contribuer à l'économie bretonne et maintenir les emplois sur le territoire

P.09

Objectif 2 : Valoriser la production porcine française, et donc bretonne

P.14

Objectif 3 : Renforcer la rentabilité économique des élevages

P.17

Objectif 4 : Assurer le renouvellement des éleveurs

P.20

Indicateurs environnementaux

Enjeu : Améliorer les performances environnementales des élevages de porcs.

P.22

Objectif 1 : Réduire l'impact des élevages de porcs sur la qualité de l'eau en limitant les rejets azotés

P.24

Objectif 2 : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 3 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments d'élevage

P.29

Objectif 4 : Contribuer à l'autonomie énergétique de la Bretagne

P.31

Objectif 5 : Contribuer à la préservation de la biodiversité au sein des exploitations porcines

P.32

Indicateurs sociétaux

Enjeu : Renforcer l'acceptabilité sociétale de l'élevage de porcs.

P.34

Objectif 1 : Améliorer le bien-être des animaux

P.35

Objectif 2 : Poursuivre un usage raisonné des antibiotiques en élevage

P.38

Objectif 3 : Conforter l'offre de produits accessibles et irréprochables sur le plan sanitaire et nutritionnel

P.41

Objectif 4 : Faire découvrir le métier d'éleveur et les exploitations porcines

P.43

Objectif 5 : Réduire les odeurs

P.44

« Notre démarche de responsabilité sociétale est le fruit du dialogue avec les acteurs du territoire. »

Michel Bloc'h, président de l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB) et du comité de pilotage ID²



Michel Bloc'h nous explique la démarche de construction de la stratégie de responsabilité sociétale des éleveurs bretons.

L'organisation de la consultation

Entre mai 2012 et juillet 2013, nous avons consulté une quarantaine d'acteurs du territoire (parties prenantes) : élus, administrations, acteurs de la filière, pôle emploi, instituts de recherche, enseignants, représentants de la société civile, associations environnementales et de bien-être animal, pour identifier les enjeux et les objectifs que la profession doit se fixer pour les années à venir. Ces rencontres ont permis de créer du lien et d'engager le dialogue avec des acteurs que la profession n'a pas l'habitude de côtoyer. C'est le cas par exemple des associations environnementales, de protection des animaux ou de consommateurs. A l'occasion de ces rencontres, saluées par l'ensemble de ces parties prenantes, nous avons pu échanger sur l'importance des aspects économiques et sur les actions à poursuivre en faveur de l'environnement, de la santé animale et du bien-être animal. Les opinions ne sont pas forcément partagées sur l'ensemble des sujets et notamment sur les moyens à mettre en œuvre, mais le dialogue nous permet d'avancer plus sereinement et de bâtir une stratégie de responsabilité sociétale ambitieuse.

14 objectifs pour bâtir l'avenir

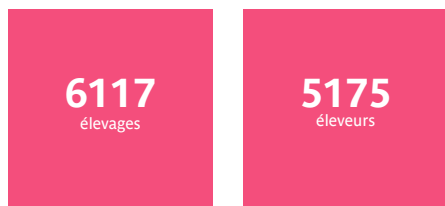
Forte de cette consultation, la profession s'est fixée trois enjeux prioritaires et quatorze objectifs, qui ont été présentés en retour aux parties prenantes initialement rencontrées. A la suite de leurs apports complémentaires, nous avons poursuivi au sein du comité de pilotage ID², la définition des indicateurs dans les domaines économiques, environnementaux et sociétaux. Ces indicateurs seront suivis dans le temps pour mesurer les avancées collectives de la profession, que nous nous engageons à communiquer régulièrement.

Le comité de pilotage ID² est composé de représentants des organismes suivants

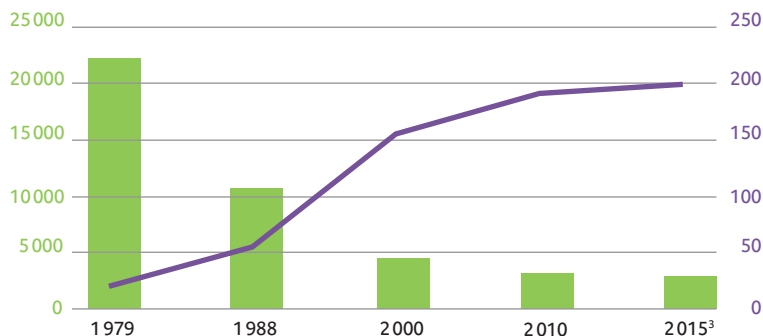


Présentation de la filière porcine bretonne

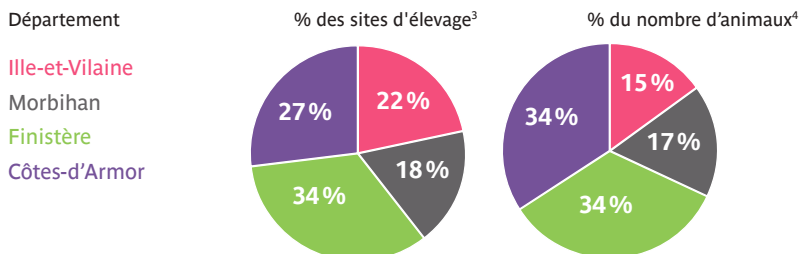
Chiffres clés de la production porcine bretonne¹



Evolution du nombre d'exploitations (ayant des truies)² Evolution de la taille des élevages (en nombre de truies)²



Répartition de la production porcine par département breton en 2015



¹ UGPVB d'après BD Porc, novembre 2015

² IFIP d'après SSP Agreste, recensements agricoles

³ UGPVB d'après BD Porc

⁴ Uniporc Ouest

Les acteurs de la filière porcine bretonne

	Alimentation animale ⁵	Production porcine ³	Abattage-découpe ⁴	Transformation ⁶
Nombre de structures	42 usines d'aliment	6 117 élevages	13 unités d'abattage-découpe	45 unités de charcuterie, salaisons et conserves à base de porc
Nombre d'emplois ⁷	2080	7 410	18 060	
Production	3,8 millions de tonnes de tonnes d'aliments pour la production porcine	13,67 millions de porcs produits	13,8 millions de porcs abattus	Près de 417 000 tonnes de charcuterie, salaisons et conserves à base de porc élaborées en 2013

Porcs commercialisés par les Organisations de Producteurs (OP) bretonnes en 2015

10 organisations assurent plus de 97% de la production régionale.

% de porcs commercialisés par les OP

2,10% - ELPOR

3,69% - SYPROPORCS

4,81% - AGRIAL

5,69% - PORELIA

9,96% - TRISKALIA

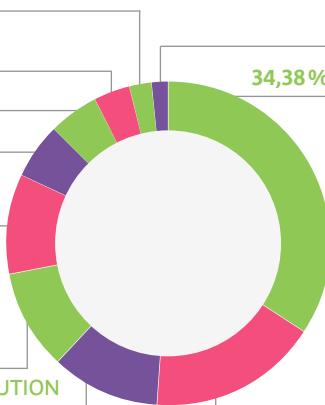
10,02% - PORC ARMOR EVOLUTION

10,84% - PRESTOR

1,65% - SERETAL

34,38% - COOPERL ARC ATLANTIQUE

16,86% - AVELTIS



UGPVB d'après UNIPORC Ouest

⁵ Nutrinoë, 2015

⁶ Observatoire économique des IAA de Bretagne, d'après des données de la CCI de Bretagne

⁷ Chambre d'Agricultures de Bretagne : « Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires en 2012/2013 »

La recherche appliquée en production porcine en Bretagne

La production porcine bretonne s'appuie sur des services de Recherche et Développement (R&D) très dynamiques, particulièrement investis depuis les années 1990 sur les thématiques à portée sociétale comme la protection de l'environnement et le bien-être animal.

Les programmes des équipes de R&D sont établis à partir des demandes de la profession (éleveurs, techniciens et salariés d'élevage), ainsi qu'à partir des demandes des collectivités territoriales voire de l'Etat et de l'Europe quand elles répondent à des appels à projets.

La Chambre d'Agriculture de Bretagne dispose d'une équipe d'ingénieurs experts qui travaillent en étroite collaboration avec les techniciens des Organisations de Producteurs pour des travaux de recherche en liaison directe avec les attentes du terrain. Des partenariats solides existent également avec la recherche nationale pour une meilleure efficacité, notamment avec l'IFIP-Institut du Porc, l'INRA⁷, l'IRSTEA⁸, l'ANSES⁹, des écoles et des universités.

Quatre stations expérimentales porcines sont situées sur le territoire breton auxquelles il faudrait ajouter la station expérimentale de la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire pour le Grand Ouest. Les stations sont spécialisées dans des domaines de recherche définis :

- Guernévez (29) : bâtiment, équipements, environnement, énergie, bien-être
- Crécom (29) : systèmes porcs-cultures, conduite, sanitaire, alimentation, bien-être
- Romillé (35) : tous domaines
- St-Gilles (35) : recherche fondamentale
- Les Trinottières (49) : porcs bio, fabrication d'aliment à la ferme, bien-être

Répartition des budgets Recherche et Développement¹⁰

	Budget dédié aux différents axes de recherche (k€)	Part dédiée aux différents axes de recherche (%)
Qualité des viandes/process	2 937	23,0
Environnement	1 608	12,6
Economie/marchés/systèmes	1 579	12,4
Génétique	1 490	11,7
Reproduction/Santé/hygiène	1 196	9,4
Bâtiments/équipement énergie/éléments de précision	1 189	9,3
Nutrition	1 160	9,1
Gestion (GTTT, GTE, Génétique) outils et bases de données	779	6,1
Bien-Etre animal/acceptabilité	670	5,2
Travail et santé des actifs	123	1,0
Productions alternatives	33	0,3
TOTAL	12 763	100,0

12,8 M€
dédiés à la Recherche
et au Développement
au sein de la filière
porcine bretonne chaque
année

UGPVB d'après IFIP-Institut du porc et Chambre d'Agriculture de Bretagne

⁷ Institut National de la Recherche Agronomique - ⁸ Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture - ⁹ Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

¹⁰ Budgets de Recherche & Développement cumulés de l'IFIP - Institut du porc et de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, en fonction des différents axes de recherche, financés en partie par INAPORC

Indicateurs **économiques et sociaux**

ENJEU

**Pérenniser la production
porcine pour préserver
l'emploi et l'activité
économique en Bretagne.**

OBJECTIF 1

Tendre vers une production de 15 millions de porcs en Bretagne pour contribuer à l'économie bretonne et maintenir les emplois sur le territoire

Depuis 2010, la production de porcs en France ne cesse de baisser pour atteindre 13,5 millions de porcs produits en 2015. Au niveau national, la production a baissé entre 2010 et 2014 de 5,8 %, soit 1,5 million de porcs produits en moins en cinq ans¹. Le constat est le même en Bretagne avec 887 510 porcs charcutiers produits en moins en cinq ans. Cette baisse de production pèse sur l'ensemble des outils de la filière en amont et en aval de la production et par conséquent sur la production elle-même. Elle nuit donc à l'emploi et à l'économie régionale. Pour redynamiser la filière porcine bretonne et trouver un équilibre durable, la production doit tendre vers 15 millions de porcs.

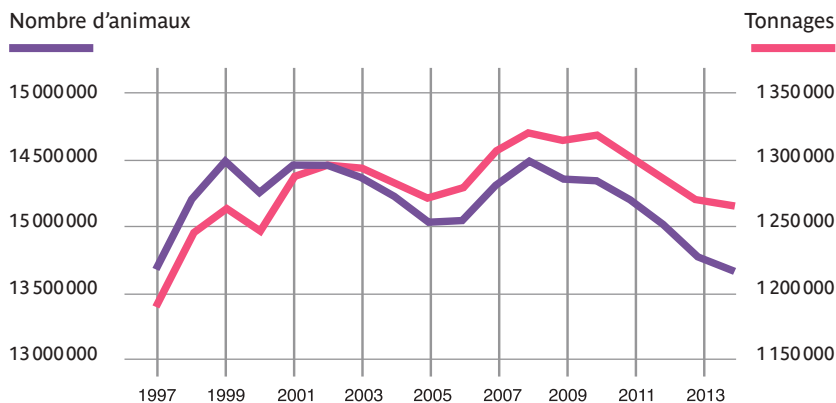
13,67

millions de porcs, soit 1 265 663 tonnes équivalent carcasse, ont été produits en 2014²

La production porcine bretonne

Evolution de la production porcine en nombre d'animaux et en tonnages

La production porcine bretonne s'élève, en 2014, à 13,67 millions de porcs. Le maximum de production a été atteint en 2008, avec 14,6 millions de porcs.



Chambres d'Agriculture de Bretagne d'après Uniporc Ouest

¹ Agreste Statistique Agricole Annuelle

² Uniporc

Les actions de la filière porcine pour conforter la production

C'est pour regagner en compétitivité que la profession a jugé prioritaire la modernisation des élevages. L'objectif du plan de sauvegarde de l'emploi piloté en 2013 par le Comité Régional Porcin (CRP) de Bretagne, s'est traduit par :

- La réforme des ZES (Zone d'Excédent Structurel) et la mise en place du régime d'enregistrement après de nombreuses années de blocage administratif.
- La définition d'un plan d'aide à la modernisation des exploitations, nommé « Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles » (PCAEA) avec un dispositif d'aides pouvant aller de 30 à 40% du montant des investissements.

Le plan de modernisation (PCAEA)

Ce plan mis en place conjointement avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et le Conseil Régional de Bretagne, soutient les investissements d'amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation agricole ainsi que les investissements pour les économies d'énergie, la limitation des gaz à effet de serre et des intrants agricoles.

Dans le cadre des deux appels à projet du PCAEA réalisés en 2015 :

- 205 dossiers ont été financés au titre de la modernisation des bâtiments correspondant à une aide de 6,08 M€
- 30 dossiers ont été financés au titre de la rénovation et des économies d'énergie, pour un montant de 590 233€.

235

dossiers ont été instruits dans le cadre du plan de modernisation

30780

emplois directs sont générés par la filière porcine bretonne

Les emplois générés par la filière porcine bretonne

La filière porcine bretonne représente 30780 emplois directs³ soit 22,8% des emplois régionaux du secteur agricole et agroalimentaire.

La production porcine compte un peu plus de 6000 éleveurs et 2669 salariés⁴.

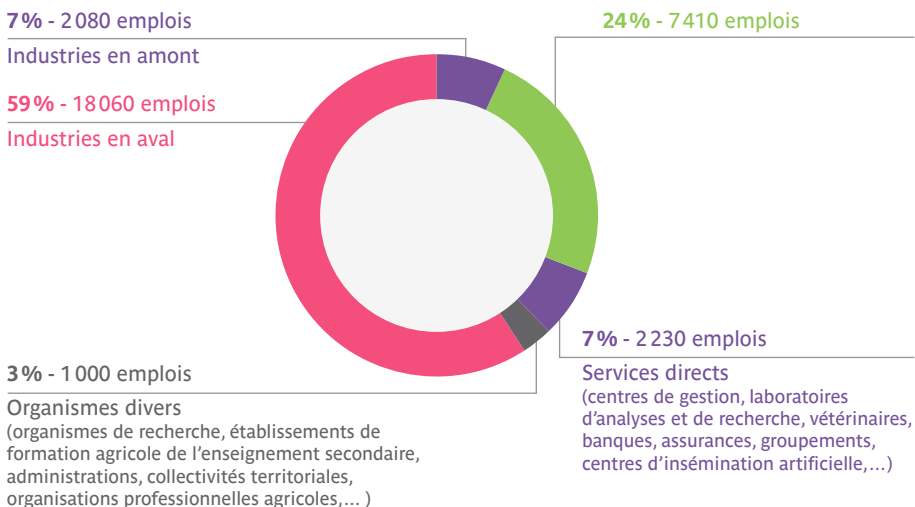
Une exploitation porcine bretonne moyenne de 200 truies, produisant 5000 porcs par an, génère environ 11 emplois directs³.

³ Chambre d'Agriculture de Bretagne : « Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires en 2012/2013 »

⁴ Bilan annuel de l'emploi agricole – Agreste – 2012.

Répartition des emplois de l'amont à l'aval

Les emplois comptabilisés précédemment ne comprennent pas les emplois des secteurs de l'agrofourmiture, de la production d'engrais et de produits phytosanitaires, du transport, de la construction de bâtiments, de commerce de gros, des équipementiers, de la fabrication d'emballages, etc... Le nombre d'emplois indirects générés par la production porcine va donc bien au-delà des 30 780 emplois.



Chambre d'Agriculture de Bretagne : « Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires en 2012/2013 »

11 ETP

sont générés⁵ par un élevage porcin moyen de 200 truies

Nombre d'emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) générés par une exploitation porcine bretonne moyenne

Un élevage moyen de porcs permet l'emploi de 11 personnes à temps complet dans les différents maillons de la filière, de la production aux entreprises de service en passant par les industries de l'amont et de l'aval. La production porcine est l'activité qui génère le plus d'ETP comparé aux autres filières agricoles.

Nombre d'ETP générés par une exploitation moyenne dans les filières agricoles bretonnes



11,2 ETP
Elevage porcin



7,9 ETP
Production légumière



4,6 ETP
Elevage avicole



2,5 ETP
Elevage laitier



1,6 ETP
Elevage viande bovine

Chambre d'Agriculture de Bretagne

⁵ Chambre d'Agriculture de Bretagne

63 %

de la main d'œuvre
est familiale⁶

Des exploitations majoritairement à capitaux familiaux

La main d'œuvre en élevage de porcs est à 63 % familiale. Il s'agit principalement des chefs d'exploitations. La main d'œuvre salariée compose les 37 % restants. Cet ancrage territorial contribue au dynamisme de la région. Par ailleurs, le capital des exploitations porcines est détenu par les exploitants eux-mêmes, contrairement à d'autres « modèles » européens.

Des emplois durables, viables, mixtes et locaux

S'agissant d'une activité non saisonnière, les exploitations porcines proposent majoritairement des Contrats à Durée Indéterminée à leurs salariés. Ainsi, la main d'œuvre salariée est constituée à 86 %⁶ par des salariés permanents⁷, les 14 % restants étant de la main d'œuvre saisonnière. La diversité des métiers proposés (agent, technicien ou responsable d'élevage) permet de recruter des femmes et des hommes, avec une diversité de niveaux de qualification.

86 %
de la main d'œuvre
salariée est permanente⁶

Durables

Selon le bilan annuel de l'emploi agricole⁸ de 2012, ¼ des salariés agricoles permanents en Bretagne travaillent dans les élevages porcins. Les autres principaux secteurs employant des salariés permanents sont le maraîchage (16 %) les volailles (15 %) l'horticulture (12 %) et le lait (9 %).

Viables

Le salaire moyen en élevages de porcs se situe entre 1 et 1,8 SMIC⁹. A titre de comparaison, le salaire net moyen en Bretagne en 2012, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, varie de 1,3 SMIC pour les employés à 1,4 SMIC pour les ouvriers¹⁰.

Mixtes

30 % des salariées et 24 % des chefs d'entreprise en élevage de porcs sont des femmes¹¹.



© Inaporc - Voevodsky



© Gaëlle Le Berre

⁶ Bilan annuel de l'emploi agricole-Agreste Chiffres et Données Agriculture

⁷ Un salarié permanent occupe un poste toute l'année quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

⁸ Agreste Chiffres et données - ⁹ Association Emploi Formation (AEF) - ¹⁰ INSEE

¹¹ Chambre d'Agriculture de Bretagne d'après MSA

Offres d'emploi en production porcine

Le Comité Régional Porcin de Bretagne a publié en 2012, un document d'information intitulé «Les métiers en élevage de porcs... Et pourquoi pas vous?» qui a pour but de susciter des vocations. Ce document présente les différentes formations et métiers des exploitations porcines : Agent d'élevage, Technicien d'élevage, Responsable d'élevage et Chef d'entreprise.

500
offres d'emploi sont
publiées en moyenne
chaque année¹²

Lutter contre le dumping social et fiscal

La faiblesse du coût du travail en Allemagne (10 €/heure¹³) et en Espagne (15 €/heure¹³) par rapport à la France (20 €/heure¹³) a généré de nets écarts de compétitivité au détriment de notre pays depuis plusieurs années. Ce dumping social affecte la compétitivité de la filière porcine bretonne et par conséquent sa production et ses capacités de transformation.

En 2010, pour dénoncer ce dumping social, les organisations amont et aval de la filière viande française ont décidé de se fédérer pour la première fois, à l'initiative du CRP Bretagne, de l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB) et des Syndicat National de l'Industrie des Viandes - Syndicat National du Commerce du Porc (SNIV SNCP), au sein d'un collectif baptisé «Collectif contre le dumping social en Europe». Ce dernier a pour objectif d'exiger auprès du gouvernement français et de la Commission Européenne l'arrêt des distorsions de concurrence liées au coût de la main d'œuvre en Europe et de dénoncer le dumping social allemand. Le collectif a donc déposé officiellement plainte à Bruxelles en 2011 dans ce sens. La plainte déposée par le collectif aura permis de porter le dossier dans le débat public à l'échelle nationale européenne et plus particulièrement en Allemagne. Dans le prolongement de ces actions, les industriels allemands de la viande (ANG) et les organisations syndicales de salariés du secteur (NGG) ont signé début 2014, un accord «pour mettre en place un salaire minimum dans l'industrie de la viande».

Si une partie de la route conduisant vers la réduction des distorsions de concurrence est franchie, de nombreux points essentiels ne sont pas traités, notamment la question des charges sociales, toujours payées dans le pays d'origine des travailleurs détachés. Une autre distorsion importante, fiscale, mobilise la profession. Fin 2015, un collectif réunissant l'UGPVB, Coop de France, le CRP Bretagne, la Fédération Nationale Porcine et INAPORC, a saisi la commission européenne pour remettre en cause le régime forfaitaire TVA en Allemagne qui a généré pour les éleveurs allemands un gain moyen annuel de 50 millions d'Euros de 2007 à 2012¹³.

9,3%
de la valeur ajoutée
de la région Bretagne
est réalisée par la filière
porcine¹⁴

Contribuer à l'économie bretonne

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire bretonnes contribuent pour 9,3% (3,4% pour l'agriculture et 5,9% pour l'industrie agroalimentaire) à la valeur ajoutée totale de la région, contre seulement 4,2% au niveau national¹⁴.

¹² AEF - ¹³ Evaluation IFIP - ¹⁴ INSEE - 2012

OBJECTIF 2

Valoriser la production porcine française, et donc bretonne

32,5 kg
de porc sont consommés
par habitant et par an¹⁵

Le porc est la première viande consommée en France avec 32,5 kg/an/habitant. Ces dix dernières années, la consommation moyenne de viande de porc en France a diminué de 2,5 kg par habitant. Pour autant, elle diminue moins que celle des autres viandes. En 2014, on note un léger sursaut de consommation avec une augmentation de 0,5 kg/hab pour atteindre 32,5 kg/hab/an.

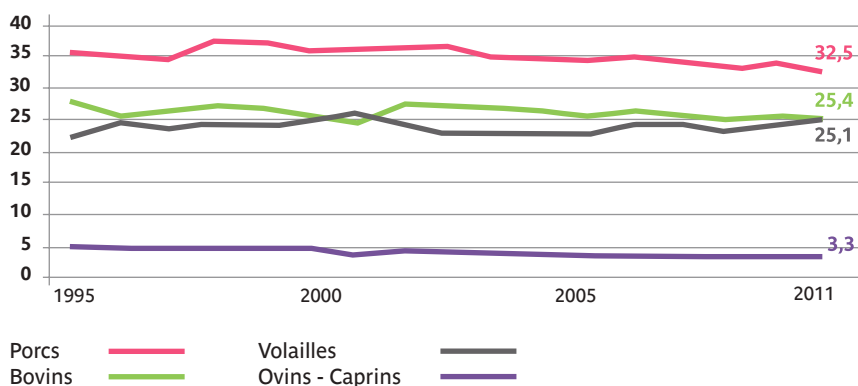
1^{ère}
viande consommée
en France

Evolution de la consommation de porc

	Consommation en 1000 t.
2005	2158
2009	2161
2013	2102
2014	2145
Entre 05 et 14	- 0,60 %

France Agrimer, d'après SSP

Consommation moyenne de viande en France (kg équivalent carcasse/habitant)



Chambre d'agriculture de Bretagne d'après FranceAgriMer

¹⁵ FranceAgriMer d'après SSP

Répartition de la consommation de porcs

Selon KantarWordPanel, le porc est consommé à 23% en frais et 77% sous forme de charcuteries, dont 26% sous forme de jambon.

Lieu de la consommation de porcs

Selon une étude de FranceAgriMer, le porc est consommé à 85% directement par les ménages et à 15% par la restauration.

Une production autosuffisante

Chaque année, la population française consomme l'équivalent de 23 millions de porcs. Pour satisfaire sa demande, la filière porcine produit près de 25 millions de porcs par an. En 2014, la France a un taux d'auto-approvisionnement de 103% (contre 105% en 2013). De par leurs habitudes, les français sont de grands consommateurs de jambon. La France doit donc importer des pièces de découpe pour répondre à cette demande. Au final, la France est excédentaire en volume, mais déficitaire en valeur depuis 2008.

Répartition du solde français en valeur des produits de porcs en millions d'€

Carcasses	+ 137
Pièces avec os	+ 78
Pièces désossées	- 330
Produits transformés	- 429
Graisses et saindoux	+ 9
Abats	+ 79
Total	- 366 M€

Baromètre Porc d'après Douanes - 2014



© Inaporc Mixture - 003828



© Inaporc

Les actions pour encourager la consommation de viande de porc française

Instauration d'un étiquetage «Le Porc Français»

30%

des produits transformés sont étiquetés «Le Porc Français»¹⁶

90%

des viandes fraîches sont étiquetées «Le Porc Français»¹⁶



Les professionnels de la filière porcine valorisent leur démarche d'identification et de traçabilité dans le cadre d'un cahier des charges mis en place en 1998, qui met en avant le logo «Le Porc Français» (logo déployé en mars 2014 en lieu et place du logo VPF-Viande Porcine Française). C'est pour les consommateurs, la signature garantissant l'origine des produits qu'ils achètent.

La production porcine française, en phase avec le BEUC (représentant des associations de consommateurs au niveau européen) milite toujours au niveau européen pour obtenir un étiquetage obligatoire «pays de naissance/pays d'élevage/pays d'abattage», pour les viandes fraîches et les viandes utilisées dans les produits transformés. En effet, si le règlement européen n°1337/2013 impose, depuis le 1^{er} avril 2015, l'étiquetage de l'origine des pays d'élevage et d'abattage pour les viandes fraîches, il n'impose pas la mention du pays de naissance. Quant aux viandes utilisées dans les produits transformés, aucun règlement européen n'impose l'étiquetage d'origine. Seul un rapport de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil européen concernant l'indication obligatoire du pays d'origine ou du lieu de provenance pour la viande utilisée comme ingrédient, a été publié le 17 décembre 2013.

Campagne de promotion des produits

2,5 M€

sont alloués par an pour promouvoir «Le Porc Français»¹⁷

L'interprofession nationale INAPORC réalise des campagnes de communication pour promouvoir la consommation de porc auprès des consommateurs. Bi-annuelles, ces opérations allient insertions dans la presse et campagnes web et sont relayées en GMS et chez les artisans bouchers.

Depuis 2014, la communication est axée sur «Le Porc Français» pour privilégier la promotion des produits d'origine française.

¹⁶ INAPORC, données 2014

¹⁷ INAPORC campagnes 2014 et 2015

OBJECTIF 3

Renforcer la rentabilité économique des élevages

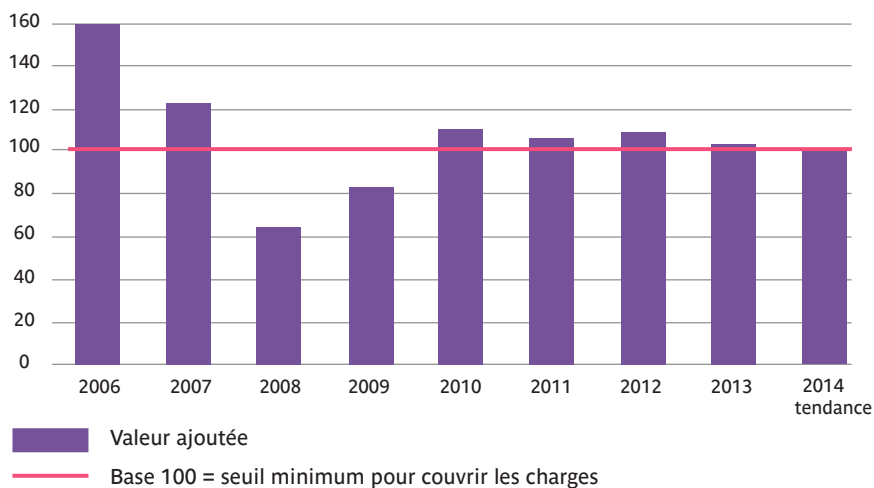
Il est fondamental de renforcer la rentabilité économique des élevages pour assurer un niveau de vie décent aux éleveurs, en lien avec la prise de risque, le travail fourni et la durabilité des exploitations.

Valeur ajoutée moyenne des élevages

La valeur ajoutée correspond à la différence entre le produit issu de l'exploitation et les consommations directes de l'exploitation. Elle se crée en augmentant les produits (quantité produite, valeur du produit, services ajoutés) ou en diminuant les charges pour un même produit. La valeur ajoutée créée sert ensuite à rémunérer le travail et le capital.

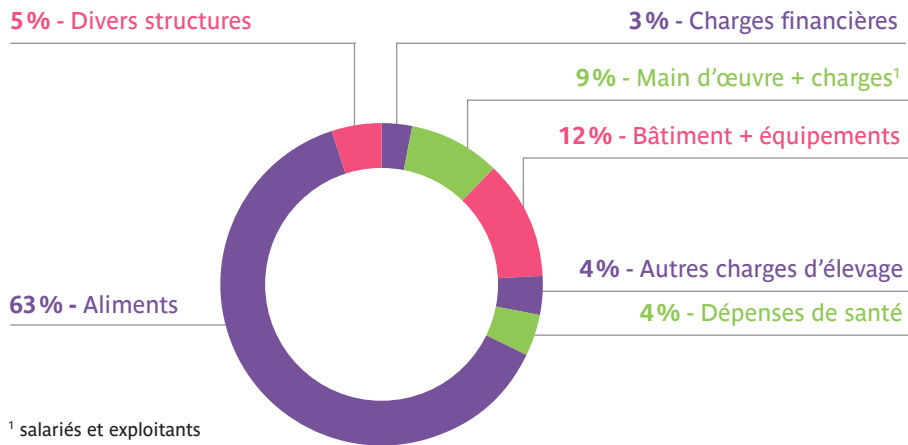
Évolution de la valeur ajoutée des élevages

Pour un atelier porc de 200 truies (hors cultures)
Clôtures comptables au cours de l'année



CERFranceBretagne

Répartition des charges d'un élevage moyen de 200 truies



CERFranceBretagne



© Gaëlle Le Berre

Les actions mises en place

Plan de modernisation des élevages :

Cf. « Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles », développé à l'objectif 1.

Analyse des facteurs de compétitivité dans le cadre d'une étude pilotée par l'IFIP - Institut du Porc et le CER avec pour objectif de définir les systèmes de production gagnants et sur cette base, d'accompagner les éleveurs pour gagner en performance.

Valorisation de la production par la définition et la mise en œuvre de cahiers des charges qualité collectifs :

- Le Cahier des charges « Le Porc Français » permet la valorisation de l'origine des animaux
- Le Cahier des charges « QT » (Qualité Traçabilité) garantit le respect des bonnes pratiques d'élevage.

640 M€/an

sont affectés sous forme
de prêts aux exploitations
porcines¹⁸

Montant des prêts affectés aux exploitations porcines

La rentabilité économique des élevages passe par la modernisation et la cohérence des outils de production que permet l'investissement.

Les prêts accordés aux exploitations porcines bretonnes pour l'atelier porcin, c'est-à-dire la construction des bâtiments, leur aménagement et l'achat de matériel directement affectable à la production porcine, se sont élevés en moyenne sur 2013-2014 à 640 millions €/an¹⁸.

Part des aides diverses (PAC, etc) sur une exploitation porcine et part des investissements propres.

La production porcine est créatrice de valeur ajoutée réelle. Son revenu n'est pas fortement dépendant des aides publiques.

En moyenne sur trois ans (2011 à 2013) pour un élevage de porcs breton, le montant des aides perçues dans le cadre de la Politique Agricole Commune (essentiellement les Droits à Paiement Unique) s'élève à 3,5 cts €/kg de porc produit. Les primes représentent ainsi moins de 2,5% du produit de la vente des porcs.

2,3%

des revenus de la filière porcine
proviennent d'aides diverses¹⁹

¹⁸ Banques

¹⁹ CERFranceBretagne

OBJECTIF 4

Assurer le renouvellement des éleveurs

Pour tendre vers une production de 15 millions de porcs et conforter la compétitivité de tous les maillons de la filière et donc l'emploi, le renouvellement des éleveurs de porcs sur le territoire est prioritaire et indispensable.

L'âge moyen des chefs et co-exploitants des exploitations porcines en Bretagne est de 46 ans et demi²⁰ soit 6,2 ans de plus que l'âge moyen des actifs bretons (39,8 ans), tous secteurs d'activité confondus²¹ mais 1 an et demi de moins que l'âge moyen des exploitants agricoles (48 ans). Il a augmenté de près de 4 ans en 10 ans (hausse de 2 ans pour l'ensemble des exploitants).

8%

en moyenne, des installations agricoles par an en Bretagne sont des installations d'éleveurs de porcs²²

Pourcentage d'installations d'éleveurs de porcs sur le nombre total d'installations agricoles par an en Bretagne



ADASEA - Installations avec dotation Jeunes Agriculteurs de moins de 40 ans

Le saviez-vous ?

Une étude nationale de la Caisse Centrale de la MSA et de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture) de 2012 donne des indications sur les taux de maintien et de sortie de l'agriculture dans les cinq ans suivant l'installation des agriculteurs.

Cinq ans après l'installation le taux de sortie est de 8% en production porcine contre 12% en moyenne en agriculture.

Les actions mises en place

Une charte d'engagement pour la Transmission

Les acteurs de la filière participent au réseau de transmission des exploitations piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture qui consiste à accompagner le plus efficacement possible les agriculteurs lors de la transmission de leur exploitation.

Ainsi le réseau fédère 23 partenaires qui ont signé en septembre 2014 une charte d'engagement pour la Transmission (banques, organismes de gestion, filières, Etat, Région, syndicats agricoles...). Le réseau s'est fixé cinq grandes orientations : Soutenir la transmission au profit de l'installation, Anticiper pour réussir les transmissions, Avoir une bonne approche de la valeur de repreneabilité des outils, Professionnaliser l'accompagnement des cédants et Favoriser la pluralité des projets.

Pour en savoir plus : www.transmission-en-agriculture.com

²⁰ Agreste - Draaf Bretagne Recensement agricole 2010 - ²¹ INSEE 2010

²² Moyenne 2010-2014 d'après ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles)

La mobilisation des organisations de producteurs

Les organisations de producteurs accompagnent également le renouvellement des générations, soit très en amont de la transmission (Expertise des bâtiments et analyse de la chaîne de production, expertise des dimensions techniques, sanitaires, environnementales et ressources humaines ; Définition et chiffrage des travaux à réaliser avant cession ; Analyse des aspects juridiques et fiscaux liés à la cession de l'élevage), soit au moment de la transmission (Visite et estimation de l'élevage, Recherche de candidats, Assistance à la négociation).



© Gaëlle Le Berre

Indicateurs **environnementaux**

ENJEU

**Améliorer les performances
environnementales des
élevages de porcs.**

Le réseau GEEP

26

éleveurs bretons impliqués
dans le réseau GEEP

Depuis 20 ans, les pratiques d'élevage ont profondément évolué.

Les éleveurs ont investi plusieurs centaines de millions d'euros pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement, bien conscients que protéger celui-ci est fondamental pour pérenniser leur activité et vivre durablement sur leur territoire. La filière porcine bretonne a la volonté de poursuivre sa démarche de progrès et s'implique depuis 2014 dans le réseau «Gestion Environnementale des Elevages Porcins (GEEP)». Ce réseau met à disposition des éleveurs et de leurs conseillers techniques, un outil de gestion technique environnementale des ateliers, qui permet de mesurer chaque année les

performances environnementales et les réductions d'impacts de chaque élevage adhérent. Ces performances sont exprimées par kilogramme de porc. Plus les consommations de ressources et les émissions polluantes par kilogramme sont faibles, plus l'élevage est performant et efficace sur l'environnement. Cette unité permet également les comparaisons entre élevages.

Actuellement 26 éleveurs bretons sont impliqués dans ce réseau et leur nombre a vocation à augmenter, ce qui permettra au fil des années, de suivre plus finement l'évolution des performances environnementales des élevages de porcs bretons.

Pour en savoir plus : <http://geep.ifip.asso.fr/>



OBJECTIF 1

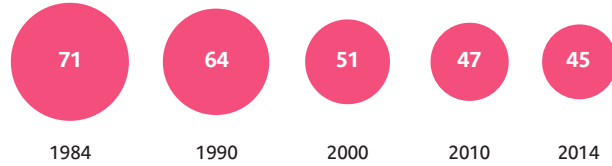
Réduire l'impact des élevages de porcs sur la qualité de l'eau en limitant les rejets azotés

L'élevage de porcs génère 33% de la production d'azote organique d'origine agricole en Bretagne¹. Réduire les rejets azotés revient à diminuer la quantité d'azote excrétée par les porcs dans le lisier (excréments des porcs mélangés à l'eau de lavage des ateliers) ou dans le fumier (excréments mélangés à la paille). La diminution des rejets, premier levier pour réduire la pression sur la ressource en eau, est obtenue grâce à une meilleure efficacité alimentaire (digestibilité des aliments et adéquation entre les apports alimentaires et l'évolution des besoins physiologiques des animaux dans le temps).

-27%

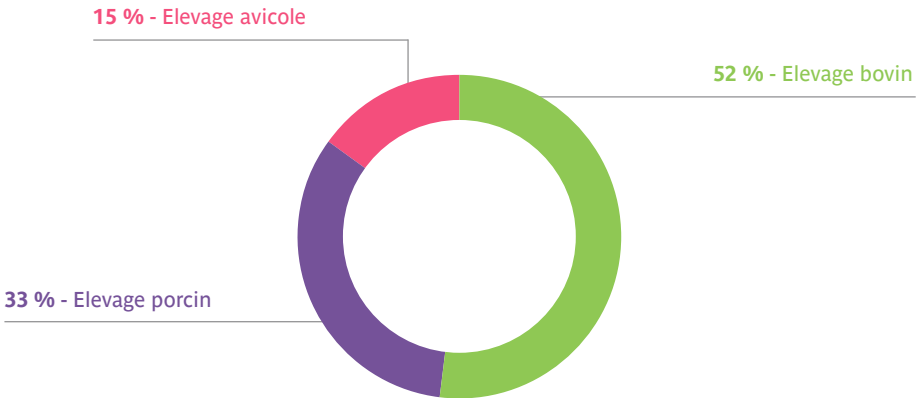
d'excrétion d'azote par porc en 20 ans², soit près de 28 000 tonnes d'azote économisées

Evolution de l'excrétion d'azote par les porcs (en g d'azote/kg de porc)



Dourmad, 2014

Répartition de la production d'azote organique agricole en Bretagne



Agreste, 2013

¹ Agreste, 2013

² Dourmad, 2014

Les actions mises en place

-17%

de rejets azotés
grâce à une alimentation
adaptée aux besoins
physiologiques des
animaux³

L'alimentation biphase

83% des porcs charcutiers et plus de 81% des truies reçoivent une alimentation biphase dans les élevages français et respectivement 92% et 91% dans les élevages bretons⁴.

La technique d'alimentation biphase, particulièrement développée en Bretagne, consiste à ajuster les apports nutritionnels aux besoins de l'animal en fonction de deux phases de sa croissance, avec un aliment dédié à chacune.

Cela permet de réduire les rejets azotés des porcs comparativement à une alimentation basée sur un aliment unique.

Le traitement du lisier

En Bretagne, depuis 2000, 421 stations collectives ont été réalisées grâce à l'engagement de plus de 600 éleveurs.

Ces stations traitent chaque année 3,3 millions de m³ de lisier (soit 24% de la production régionale) et résorbent 10,9 millions de kg d'azote par an⁵. Elles permettent de réduire la quantité d'azote présente dans le lisier en le transformant en diazote, forme gazeuse non polluante. Certaines stations permettent de transformer une partie du lisier en compost, qui est ensuite valorisé dans les régions déficitaires en engrais naturel (zones céréalières). Ces engrais organiques permettent de réduire l'utilisation d'engrais chimiques.

En 2011, 115 000 tonnes de fertilisants organiques⁶ produits à partir des déjections animales porcines bretonnes, ont été commercialisées auprès des cultivateurs, arboriculteurs, maraichers, viticulteurs...

421

stations de traitement
du lisier⁵

-26%

d'achat d'engrais
minéraux en Bretagne
entre 1998 et 2010⁷
(toutes productions
confondues)

L'épandage de lisier, au cœur de la fertilisation raisonnée

Le lisier, engrais naturel issus des déjections des animaux, est épandu chaque année sur les cultures et les prairies appartenant aux éleveurs de porcs ou à d'autres exploitants agricoles, selon des règles strictes (doses, distances, périodes et délais d'enfouissement).

Tous les épandages réalisés sont tracés et notés sur un cahier de fertilisation consultable par les services de l'Etat. Les éleveurs apportent ce lisier de manière raisonnée en fonction des besoins des plantes cultivées. L'épandage de lisier permet de limiter l'utilisation d'engrais minéral (chimique), plus émetteur de gaz à effet de serre que les engrais organiques. Le matériel d'épandage, de plus en plus performant, permet de limiter au maximum les pertes d'azote sous forme d'ammoniac, ainsi que les nuisances olfactives.

³ Corpen, 2003

⁴ IFIP d'après SSP - Ministère de l'agriculture, Enquête cheptel porcin 2008

⁵ UGPVB, 2014 d'après données 2013

⁶ Interprofession des Fertilisants Organiques de l'Ouest (IF2O), d'après DREAL

⁷ Observatoire des ventes d'engrais en Bretagne, 2011

183 000 km

de haies et talus bordent
les parcelles agricoles
en Bretagne* (toutes
productions confondues)

L'évolution des pratiques culturales

Parallèlement à l'amélioration des connaissances agronomiques, les pratiques culturales ont beaucoup évolué. Les agriculteurs renforcent la protection de la ressource en eau en plantant des bandes enherbées le long des cours d'eau et en couvrant systématiquement les sols en hiver pour piéger les nitrates. 183 000 km de haies et talus bordent ainsi les parcelles agricoles en Bretagne et contribuent à la préservation de l'environnement.

Des pistes de recherches sur l'alimentation de précision

L'alimentation de précision consiste à ajuster le plus finement possible la quantité et la qualité de l'aliment apporté à chaque porc afin d'optimiser les performances technico-économiques et réduire les rejets. La conception de systèmes d'alimentation innovants et l'acquisition de données pour caractériser les animaux et leurs besoins nutritionnels sont au cœur de la recherche portée par la profession (Projet IFIP « RERALIM » soutenu par l'ADEME et Projet IFIP-INRA-RFTrack-CRAB « BEALIM »).



© Inaporc – Voevodsky

* AGRESTE – DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) – Enquête sur les linéaires bocagers, 2008

OBJECTIF 2

Diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre

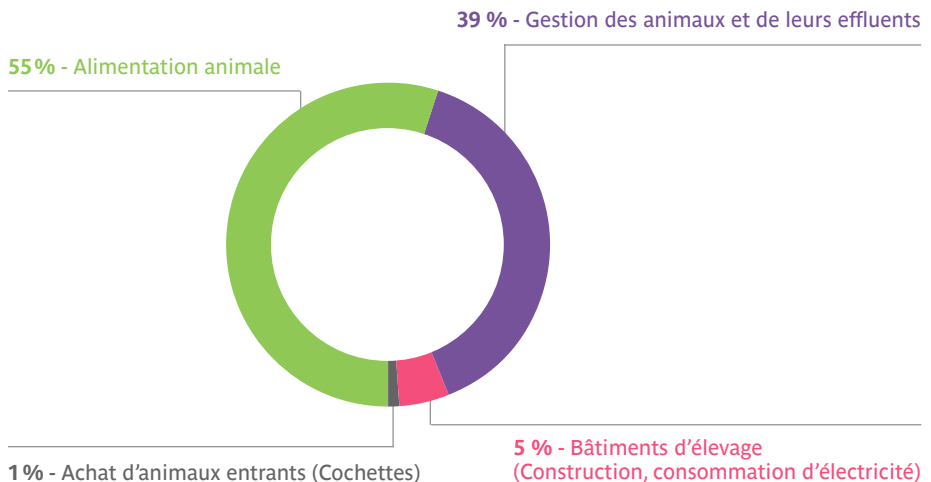
-14%

d'émissions de Gaz à Effet de Serre en 20 ans⁹

Le changement climatique est aujourd'hui un enjeu majeur planétaire qui incite chaque secteur d'activité à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Le secteur agricole est directement concerné par cette question puisqu'il est le 3^e secteur émetteur de GES au niveau national, avec 21 % des émissions. En Bretagne, l'agriculture est le premier poste émetteur avec 45 % des émissions (Les transports et le bâtiment représentent respectivement 25 % et 24%). 71 % de ces émissions sont liés à l'élevage, dont 15 % concernent l'élevage porcin. Au final, les élevages de porcs bretons émettent 4,8 % de la production bretonne totale de GES¹⁰.

Le bilan en GES d'un kilogramme de porc conventionnel français est de 2,7 kg équivalent CO₂/kg de porc vif produit¹¹. L'analyse du cycle de vie montre que le poste « alimentation » représente plus de la moitié des émissions. En effet, les productions végétales utilisées en alimentation animale nécessitent des intrants (engrais, produits phytosanitaires,...) mais également de la mécanisation (matériel agricole), des moyens de transports pour être acheminées vers les usines de transformation et vers les exploitations, ainsi que de la transformation (usine d'aliments). Tous ces postes sont dédiés à la production du porc et émettent des GES. L'alimentation animale constitue donc un levier d'action majeur pour réduire ces émissions.

Répartition des émissions de Gaz à Effet de Serre par poste d'émissions



Agribalyse, 2013

⁹Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2015, d'après évolution des indices de consommation couplés aux valeurs alimentaires

¹⁰Climagri Bretagne, 2015 - Chambre d'Agriculture de Bretagne - ¹¹Agribalyse, 2013

En tant que citoyens responsables, les éleveurs de porcs ont mis en place depuis plus de 20 ans, des actions pour réduire les émissions de GES liées à leurs activités, réduisant ainsi de 14% leurs émissions entre 1993 et 2013¹⁰. L'amélioration des performances techniques (notamment des indices de consommation), acquises en Bretagne grâce à la spécialisation du bassin de production porcin, combinée à la réduction des valeurs alimentaires, entraînent une diminution des rejets à la source, en azote et carbone (respectivement -30,2% et -13,3% entre 1993 et 2013¹²).

L'amélioration des performances techniques a par ailleurs permis d'économiser près de 400 000 tonnes d'aliments en Bretagne entre 1994 et 2014. Cela représente une économie de 200 000 tonnes équivalent CO2¹³.

Les actions pour réduire les émissions de Gaz à effet de Serre en élevage de porcs

Actions	Réduction d'émissions de GES (en moyenne)
Réduction des apports protéiques (<i>tourteau de soja, colza, pois...</i>) dans l'alimentation des porcs grâce à l'utilisation d'acides aminés	Entre -29% et -39% ¹⁴
Méthanisation des effluents d'élevage (<i>lisiers et fumiers</i>)	Entre -25% et -49% ¹⁵
Amélioration des performances techniques des animaux	Entre -3% et -4% pour une réduction de 0,1 point d'indice de consommation ¹⁶
Réduction des consommations d'énergie par la mise en place d'équipements (<i>échangeurs de chaleur ou pompes à chaleur</i>)	< -5%
Evacuation fréquente des déjections (<i>résultats mesurés au niveau du bâtiment uniquement</i>)	Entre -5% et -10% ¹⁷

¹² Chambre d'agriculture de Bretagne - ¹³ IFIP - ¹⁴ Garcia-Launay et al., 2013.

¹⁵ Levasseur et al., 2013 - ¹⁶ Espagnol et al., 2012 - ¹⁷ Lagadec et al., 2012

OBJECTIF 3

Réduire la consommation énergétique des bâtiments d'élevage

20 GWh

économisés par an entre
2009 et 2013¹⁸

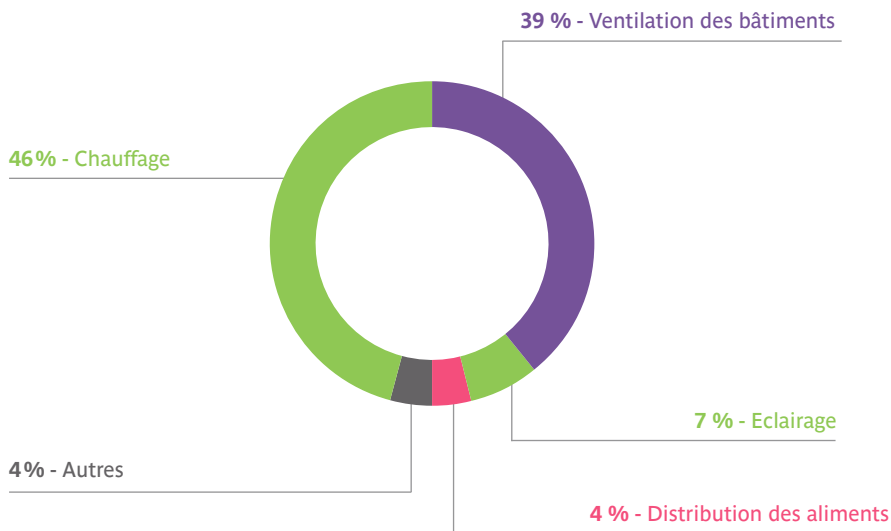
L'enjeu de l'énergie est doublement important pour les éleveurs. Réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments d'élevage permet de diminuer leur facture d'énergie et d'améliorer la performance environnementale de leurs activités.

Les investissements réalisés par les éleveurs entre 2009 et 2013 ont permis d'économiser plus de 20 GWh par an¹⁸, soit l'équivalent de 20% de la consommation annuelle de la ville de Rennes.

Répartition des consommations énergétiques

Forte de la volonté de s'engager dans les économies d'énergie, la profession a expertisé les postes de consommation et les voies de progrès.

Les consommations d'énergie se font sous forme d'électricité, de fuel, de gaz ou de bois de chauffage.



¹⁸ UGPVB, d'après DRAAF, Plan de Performance Energétique 2009/2013

Les axes de progrès identifiés

Actions	% en moyenne de réduction énergétique à l'échelle de l'élevage ¹⁹
Ventilation économe en énergie	23 %
Isolation des bâtiments	18 %
Chauffage économe en énergie	14 %
Pompes à chaleur	8 %
Echangeurs de chaleur	7 %

La production et l'utilisation d'énergie renouvelable sur l'élevage (panneaux solaires, chaudières à biomasse) permettent également de réduire la consommation d'énergie fossile en la substituant par une ressource renouvelable.

Les actions mises en place

Le Plan de Performance Energétique (PPE) conduit de 2009 à 2013 et dans l'avenir le PCAEA (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles), encouragent les investissements en matière d'économies d'énergie. Ainsi, une montée en puissance des investissements a eu lieu entre 2011 et 2012, avec 261 élevages²⁰ ayant investi dans des équipements économes en énergie.

Exemples d'investissements éligibles dans le cadre du PCAEA :

- Echangeur de chaleur
- Eclairage basse consommation
- Equipement chauffage régulé
- Pompe à chaleur
- Ventilateurs centralisés
- Niche à porcelets
- Matériels et équipements pour l'isolation des locaux, isolation et étanchéité



Pompe à chaleur eau/eau

¹⁹ Guide des bonnes pratiques environnementales d'élevage du Réseau Mixte Technologique (RMT) « Elevages et environnement », 2010 - ²⁰ UGPVB d'après DRAAF, PPE 2009/2013

OBJECTIF 4

Contribuer à l'autonomie énergétique de la Bretagne

18

unités de méthanisation de 34 304 MWh sont en fonctionnement, soit les besoins énergétiques de 5 074 foyers²¹



© Evalor

Au-delà des économies d'énergie, la production porcine bretonne s'est engagée dans le défi énergétique breton à travers la production d'énergies renouvelables. Les éleveurs s'orientent davantage vers l'installation d'unités de méthanisation, le développement de panneaux photovoltaïques restant plus limité. La première unité de méthanisation a été réalisée en 2009 à la station expérimentale de Guernévez (Station expérimentale porcine de la Chambre d'Agriculture de Bretagne) afin de tendre vers l'autonomie énergétique et de mettre au point des méthodes compétitives pour les élevages.

18 méthaniseurs de 34 304 MWh sont en fonctionnement dans les élevages de porcs au 30 juin 2015, ce qui représente les besoins énergétiques de 5 074 foyers.

21 nouvelles installations (34 600 MWh) sont en projet²¹.

2 300 éleveurs et salariés de coopératives adhérents à Ecowatt²²

La démarche ÉcoWatt-Bretagne, a pour objectif d'inciter les Bretons à réaliser des ÉcoGestes pour modérer leur consommation en électricité, en particulier en hiver, aux périodes de pointe. En 2012, les éleveurs de porcs et les salariés des coopératives du réseau de l'UGPVB se sont engagés dans ce dispositif, pour participer collectivement à la réduction de la consommation énergétique en période de grand froid. Ils représentent un réseau de 2 300 EcoW'acteurs qui se mobilisent en cas de besoin, par exemple en reportant les fabrications d'aliments, en décalant la distribution des repas des animaux, en adaptant la programmation des moteurs électriques, en gérant attentivement l'éclairage.

Pour en savoir plus : www.ecowatt-bretagne.fr



²¹ Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2015

²² UGPVB

OBJECTIF 5

Contribuer à la préservation de la biodiversité au sein des exploitations porcines

Les élevages de porcs font partie intégrante des milieux naturels. Ils peuvent jouer un rôle sur la préservation de la biodiversité. S'il n'y a pas d'indicateur exprimant l'investissement des éleveurs dans ce domaine, des initiatives individuelles ou de groupes d'éleveurs ont vu le jour, en lien avec la préservation de la biodiversité. Voici deux initiatives exemplaires.

50

éleveurs de porcs bretons ont participé aux opérations «Jachères fleuries»

Opération Jachères Fleuries

Depuis 2014, la section porcine de la coopérative Triskalia propose chaque année à ses éleveurs adhérents de semer des jachères fleuries sur des parcelles non cultivées, en bordure de leurs champs ou aux abords de leur exploitation afin de participer à l'embellissement des paysages et à la protection de la biodiversité.

Réhabilitation d'une tourbière

Henri et Servane de Thoré sont éleveurs de porcs et propriétaires du domaine de Menez Kamp dans le Finistère, où se trouve une tourbière de 40 hectares, l'une des dernières de cette qualité dans la région et de cette superficie. En 2006, le couple d'éleveurs se mobilise pour préserver cette tourbière et collabore avec une association de protection de la nature, le Forum Centre Bretagne Environnement. Ensemble, ils réhabilitent la tourbière de Kudel. Henri et Servane de Thoré ouvrent régulièrement leur domaine aux randonneurs grâce à des chemins et des sites remarquables aménagés, notamment à l'occasion des journées du patrimoine.

40

hectares de tourbière réhabilités





© Gaëlle Le Berre

Indicateurs **sociétaux**

ENJEU

**Renforcer l'acceptabilité
sociétale de l'élevage
de porcs.**

OBJECTIF 1

Améliorer le bien-être des animaux

22 518€

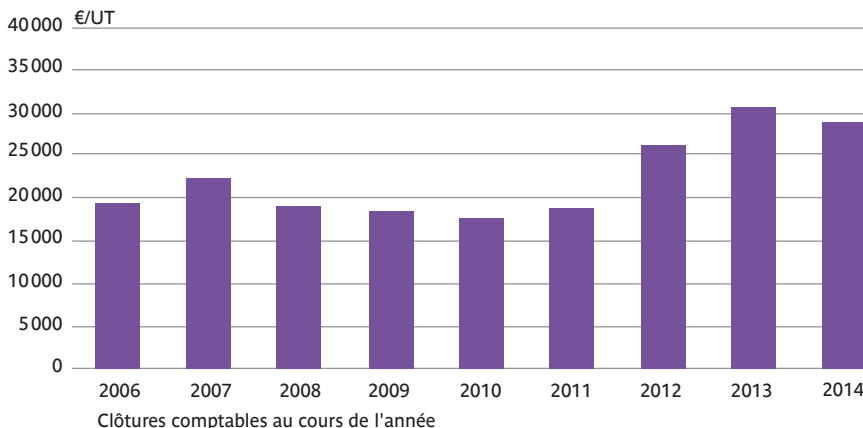
investis par une exploitation porcine moyenne, par an et par Unité de Travail Humain (UTH)¹

Le bien-être animal est une préoccupation constante des éleveurs et de la filière porcine. Cette thématique fait l'objet de travaux dans le cadre d'un groupe de travail professionnel régional spécifique.

Au cours de ces 9 dernières années, une exploitation porcine a investi en moyenne 22 518€ par Unité de Travail Humain (UTH) et par an, pour les mises aux normes liées au bien-être animal et pour sa restructuration (toute restructuration optimisant également le bien-être animal).

Evolution de l'investissement par Unité de Travail Humain (UTH)

Atelier porc moyen



CERFRANCE Bretagne

Les actions mises en place

Mise en groupe des truies

Entre 2010 et 2013, les éleveurs ont fait évoluer leurs élevages dans le cadre de la directive européenne n°2001-93 du 9 novembre 2001. Les espaces individuels des truies gestantes ont été supprimés au profit d'espaces collectifs et ceci pour l'ensemble des truies gestantes d'un même élevage. Le montant moyen des investissements par exploitation a été de 110 000€.

110 000€

investis en moyenne par exploitation pour la mise en groupe des truies²

¹ CERFRANCE Bretagne

² Direction Départementale des Territoires et de la Mer

1,4 M€
investis
dans la recherche³

Projet d'abandon de la castration chirurgicale des porcelets

La déclaration européenne sur les alternatives à la castration chirurgicale des porcelets a été rédigée fin 2010. L'objectif principal de ce texte est l'abandon de la castration chirurgicale à vif des porcs via un accord volontaire. Le Comité Régional Porcin de Bretagne l'a signée en juillet 2013.

Néanmoins, l'absence de castration des porcelets mâles entraîne le développement de composés malodorants dans la viande, pour 5 à 20% des animaux⁴. Pour cette raison, les éleveurs bretons

se sont engagés dans un projet de Recherche et Développement, labellisé par le pôle compétitivité agroalimentaire Valorial, à hauteur de 1,4 million d'euros. Ce projet vise la mise au point d'une méthode objective et fiable de détections des odeurs, afin de garantir au consommateur la mise sur le marché de viande non odorante.

Formation des opérateurs

Depuis 2013, 180 000 €⁵ ont été dédiés au niveau national, à la formation des opérateurs pour la protection des animaux au moment du transport et de la mise à mort en abattoir.

604
éleveurs formés au
bien-être animal⁶

Sensibilisation des éleveurs

De 2010 à 2015, 604 éleveurs ont participé à 59 formations sur le Bien Être Animal⁶.

Deux stations expérimentales de la Chambre d'Agriculture de Bretagne organisent toute l'année des visites à l'attention des éleveurs, au cours desquelles le thème du bien-être animal est abordé.

Nombre de personnes ayant visité les stations expérimentales

	Station de Guernévez	Station de Crécom
2010	73	395 (dont journée portes ouvertes grand public)
2011	282	56
2012	535	178
2013	576	206
2014	519	265
2015	267	92
Total	2 252	1 192

³ Association Régionale Interprofessionnelle Porcine (ARIP) de Bretagne

⁴ IFIP, 2010

⁵ IFIP

⁶ Chambre d'Agriculture de Bretagne

Le pôle Recherche Appliquée de la Chambre d'Agriculture de Bretagne communique également régulièrement sur le thème du bien-être animal, par la diffusion d'études ou par des interventions dédiées à cette thématique.

Communications sur le thème du bien-être animal de 2010 à 2015



Chambre d'Agriculture de Bretagne

Les axes de recherche

Trois chercheurs de l'IFIP, 5 de l'INRA et 1,5 de la Chambre d'Agriculture de Bretagne sont intégralement dédiés à la recherche sur le bien-être animal. Ils agissent dans le cadre de leurs organisations ou dans le cadre du « Réseau Mixte Technologique bien-être animal » ayant vocation à rapprocher tous les acteurs de la recherche, de la formation et du développement pour conduire en un même lieu, un programme à vocation nationale.

Leur principale mission est de travailler sur :

- L'objectivation de l'évaluation du bien-être animal en élevage
- L'étude des conditions d'élevage et des comportements des animaux
- La gestion de la douleur
- La recherche d'alternatives de certaines pratiques d'élevage
- La relation homme/animal

Pour en savoir plus : www.rmt-bien-etre-animal.fr

Vers la définition d'indicateurs européens sur le bien être animal

Le bien-être animal est régi par des textes réglementaires au niveau européen.

L'Union Européenne oriente désormais sa stratégie en matière de bien-être animal vers une obligation de résultats plutôt qu'une obligation de moyens. Pour ce faire, des indicateurs techniques vont être définis par les instituts techniques des différents Etats-membres et validés par la DG SANTE.



OBJECTIF 2

Poursuivre un usage raisonné des antibiotiques en élevage

-4%

d'exposition des porcs
aux antibiotiques* entre
2012 et 2013⁷

* Le taux d'exposition est calculé en comparant le % de la masse totale de l'espèce porcine traité par les antibiotiques

Toute utilisation d'antibiotiques entraîne des résistances, non seulement pour les bactéries cibles, objet du traitement, mais également pour toutes les autres bactéries du sujet traité et de l'environnement. Poursuivre un usage raisonné des antibiotiques en élevage permet de limiter les résidus d'antibiotiques dans l'environnement et de réduire les coûts pour les élevages.

Les éleveurs de porcs bretons travaillent ainsi depuis de nombreuses années pour limiter le recours aux produits de santé curatifs. Dès les années 1990, les éleveurs se sont mobilisés et ont mis en évidence les facteurs clés pour réduire l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages : **s'assurer du confort des animaux, de la qualité de l'eau, prévenir par la vaccination et appliquer la biosécurité.**

Pour suivre l'évolution des dépenses de santé, les éleveurs bretons ont mis en place un observatoire en région, qui permet de qualifier les dépenses par types de produits ou services et par types d'animaux concernés (truies, porcelets, porcs en engraissement). Cet observatoire a fait l'objet de cinq enquêtes de 1995 à 2013, réalisées auprès d'un échantillon d'élevages. Ainsi, depuis 1995, en euros constants, le poste relatif aux antibiotiques a diminué de 63%. Les traitements curatifs ont ainsi été réduits, au profit des traitements préventifs.

Evolution des dépenses de santé en élevages de porcs

	Total	TRAITEMENTS PREVENTIFS		TRAITEMENTS CURATIFS		Services (honoraires vétérinaires)
		Vaccins	Produits de conduite	Supplémentations**	Antibiotiques et anti-inflammatoires injectables**	
1995	9,31	2,28	1,85	3,35	1,62	0,22
2001	9,56	3,50	1,82	2,61	1,47	0,16
2005	7,48	2,77	1,33	2,11	1,18	0,08
2008	6,22	2,46	1,08	1,73	0,90	0,04
2013	5,58	2,67	1,06	1,17	0,66	0,02

** Les antibiotiques sont intégrés dans ces 2 catégories

Chambre d'Agriculture de Bretagne

La réduction des antibiotiques se suit également en mesurant « l'exposition » des animaux à ces molécules. Entre 1999 et 2013, on constate une diminution globale de l'exposition des porcs aux antibiotiques de 25%⁸. Cette diminution est certes importante mais les efforts doivent se poursuivre et font l'objet d'une nouvelle phase de suivi.

Enfin, depuis 2006, un règlement européen interdit les additifs antibiotiques utilisés comme facteur de croissance, dans les aliments pour animaux.

⁷ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) / Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

⁸ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Les actions mises en place

Une restriction volontaire des céphalosporines de 3^e et 4^e génération

Depuis 2010, une restriction volontaire d'usage a été mise en place par la filière porcine et les vétérinaires sur une des familles d'antibiotiques considérées comme critiques : les céphalosporines de 3^e et 4^e génération.

-78,2%

d'exposition⁷ des porcs aux céphalosporines de 3^e et 4^e génération entre 2010 et 2014

-3%

d'exposition⁷ des porcs à la fluoroquinolone entre 2013 et 2014

La formation et la sensibilisation des éleveurs

Plusieurs guides et outils informatiques ont été mis en place par la filière pour accompagner les éleveurs dans la maîtrise de l'hygiène et de la biosécurité en élevage :

- Un «guide de bonnes pratiques d'hygiène en élevage porcin» pour aider les éleveurs à mettre en place un système de prévention des risques biologiques (salmonelles, listeria...), chimiques (médicaments, métaux lourds,...) et physiques (aiguille cassée,...) dans le but d'assurer et de renforcer la sécurité du consommateur
- Un guide «Préconisations sanitaires/Conception et rénovation des bâtiments d'élevage de porcs» dont l'objectif est d'aider les éleveurs à prendre en compte l'aspect sanitaire dans l'élaboration de leur projet de rénovation
- Un outil informatique⁹ pour valoriser les mesures permettant d'éviter l'introduction et la circulation des pathogènes à l'intérieur de l'élevage
- Les nombreuses journées d'information et de sensibilisation sur les antibiotiques et l'antibiorésistance dans la filière porcine, une campagne de communication «les antibiotiques, pas plus qu'il n'en faut» et «aussi peu que possible, mais aussi souvent que nécessaire» afin d'inciter l'ensemble des acteurs à poursuivre les efforts.

Flyer de la campagne écoantibio, co-réalisé par l'IFIP, l'Anses, les vétérinaires et les Organisations Professionnelles de la filière porcine : SNGTV, AVPO, AFMVP, Oniris, INAPORC, Coop de France, FNP, SNIA, AREPSA, UGPVB, ANSP, Chambre d'Agriculture de Bretagne.



⁹ www.ugpvb.fr/article/espace-eleveur

Mesurer les consommations d'antibiotiques pour mieux les réduire

Au niveau national, la profession a décidé dès 2010, de mettre en place un outil de suivi des utilisations d'antibiotiques en élevage de porcs. Cet outil, réalisé par l'IFIP, avec l'appui de l'ANSES et le soutien de l'Interprofession Nationale Porcine INAPORC, basé sur un large panel d'élevages, a plusieurs objectifs:

- Mesurer les quantités d'antibiotiques utilisées dans la filière porcine française
- Préciser les modalités d'utilisation de ces antibiotiques (animaux concernés, voies d'administration, motifs de traitement,...)
- Comparer les résultats aux données disponibles, françaises et étrangères

Ce panel national complète le suivi de l'ANSES et de l'ANMV, en collaboration avec le Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire, dont les données sont publiées annuellement.

Plan écoantibio 2017

Le «plan écoantibio 2017» développé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en 2012 vient également conforter les actions déjà mises en place par la profession pour diminuer l'utilisation d'antibiotiques. Il vise un double objectif :

- d'une part, diminuer la contribution des antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire à la résistance bactérienne générale (vétérinaire et humaine)
- d'autre part, préserver durablement l'arsenal thérapeutique pour la médecine vétérinaire, et ce d'autant plus que la perspective de développement de nouveaux antibiotiques, est peu probable.

Le plan ambitionne enfin de réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires de 25% en 5 ans soit en 2017.



© Gaëlle Le Berre

OBJECTIF 3

Conforter l'offre de produits accessibles et irréprochables sur le plan sanitaire et nutritionnel

Les attentes du consommateur, du transformateur et du distributeur en matière de qualité sont convergentes : une viande tendre, maigre, de couleur rose homogène, sans exsudat.

Depuis une vingtaine d'années, la filière porcine se mobilise pour répondre à cette demande et ne cesse de progresser sur la qualité intrinsèque et sanitaire de la viande.

Au niveau de l'élevage, ce sont la sélection des animaux et la maîtrise des conditions d'élevage qui ont permis d'améliorer la qualité de la matière première permettant notamment de limiter l'usage d'additifs par les transformateurs.

Les actions mises en place

60,7%

est le taux de muscle moyen des pièces¹⁰

Une offre irréprochable sur le plan nutritionnel

Les critères de qualité attendus par les consommateurs portent sur la quantité et la qualité du gras, mesuré par le Taux de Muscle des Pièces (TMP = proportion de muscle dans les 4 pièces principales) des carcasses. Grâce à un appareil automatique dont tous les abattoirs sont équipés, les données anatomiques sont récupérées et permettent de mesurer le TMP.

La validation d'un TMP moyen, basée sur la demande des transformateurs et distributeurs, permet également de proposer des produits homogènes et de qualité constante.

**99,7%
à 100%**

de produits conformes¹¹

Une offre irréprochable sur le plan sanitaire

« L'information sur la chaîne alimentaire » est un dispositif qui vise à améliorer la transmission des informations sanitaires entre élevages et entre l'élevage et l'abattoir. Certaines informations considérées comme pertinentes au regard de la sécurité des aliments doivent être transmises par l'éleveur. Ces informations sont ensuite utilisées lors de l'inspection vétérinaire en abattoir pour assurer la conformité des produits à consommer.

En parallèle, des analyses de risques sont conduites aux niveaux européen et national pour identifier les contaminants à surveiller tout au long de la chaîne alimentaire. La majorité des prélèvements est effectuée sur les viandes en abattoir. Les modalités de ces prélèvements se font par :

- Des plans de surveillance pour définir des taux de non-conformité ou de contaminations prévisionnelles en se basant sur un échantillonnage aléatoire au sein d'une population identifiée
- Des plans de contrôle pour rechercher des anomalies, des non-conformités, voire des fraudes en se basant sur un échantillonnage ciblé.

Les derniers bilans montrent des taux de conformité très satisfaisants (de 99,7% à 100%), quelque soit le contaminant recherché.

¹⁰ Uniporc Ouest, 2015

¹¹ Ministère de l'Agriculture, Direction Générale de l'Alimentation

5763

adhérents au Cahier
des charges QT
(Qualité-Traçabilité)/
Le Porc Français,
soit 94% de la
production porcine¹²

La traçabilité dans la filière porcine

Depuis 1998, l'ensemble des démarches professionnelles et collectives contribuent à garantir une véritable information aux consommateurs sur la traçabilité des produits qu'ils achètent.

La traçabilité permet de disposer d'informations sur :

- Les mouvements d'animaux
- Les traitements vétérinaires administrés aux animaux
- Le nettoyage et la désinfection des bâtiments d'élevage

Ces opérations de traçabilité sont mises en œuvre sur les carcasses, viandes et abats dans les outils d'abattage puis dans les entreprises de charcuteries/salaisons. Elles permettent de maîtriser l'information depuis l'origine des animaux jusqu'à leur transformation. Cela permet d'optimiser la capacité de réaction des acteurs en cas d'alerte sanitaire nécessitant un retrait ou un rappel de produits.

Enfin, la filière a également mis en place et pilote la base de données BDPORC.

Ce système simple, efficace, lui permet de :

- notifier tous les mouvements d'animaux
- réagir rapidement en cas d'incident sanitaire
- aider à la gestion professionnelle de certaines maladies non réglementées
- faciliter le suivi des démarches qualité
- simplifier les transmissions d'informations dans le cadre des réglementations sur l'hygiène alimentaire



© Uniporc Ouest

¹² UGPVB d'après BDPorc, 2016

OBJECTIF 4

Faire découvrir le métier d'éleveur et les exploitations porcines

8 200

visiteurs à la journée portes ouvertes de 2015¹³

À partir des années 2000, les éleveurs ont pris conscience de l'importance d'informer le grand public et d'expliquer leur métier et leurs pratiques. Ainsi, ils accueillent régulièrement au sein de leurs élevages, tout public désireux de découvrir leur activité : familles, scolaires, délégations professionnelles, randonneurs, touristes...

Depuis 2012, une journée portes-ouvertes annuelle est organisée au niveau régional et donne rendez-vous au grand public pour venir à la rencontre des éleveurs et découvrir la réalité du métier. Cette journée est toujours couronnée de succès aussi bien du côté du public que du côté des éleveurs.

En plus de ces journées portes-ouvertes, les éleveurs prennent la parole, via le Comité Régional Porcin, par des campagnes de communication annuelles. Depuis 2011, ils osent une communication décalée et de proximité en créant des événements pour aller à la rencontre du grand public : happening à Rennes et Paris en 2012 et 2013, Pig Parade en 2015.

Journée portes ouvertes «grand public»

	Nombre d'élevages participants	Nombre de visiteurs
2012	14	7 000
2013	7	Près de 4 000
2014	7	5 000
2015	9	8 200

UGPVB



¹³ UGPVB

OBJECTIF 5

Réduire les odeurs

Les éleveurs de porcs ont bien conscience que leurs élevages peuvent parfois créer des désagréments olfactifs pour le voisinage. La filière se mobilise depuis une vingtaine d'années pour identifier de nouvelles techniques afin de limiter ces odeurs.

41,2%

du lisier épandu en Bretagne
l'est avec un pendillard
ou un enfouisseur¹⁴



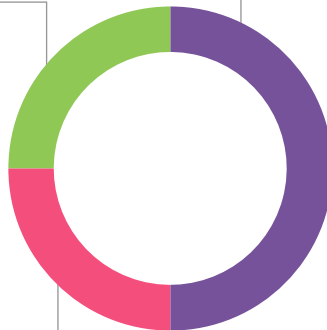
© Pichon

Répartition des émissions d'odeurs¹⁵

25 % - Épandage des déjections

50 % - Bâtiment d'élevage

25% - Stockage des déjections



¹⁴ Enquête bâtiment porc SCEES, Ministère de l'agriculture 2008

¹⁵ Guingand, 2003

Les actions mises en place

Pour réduire les odeurs liées aux bâtiments :

- Le lavage des bâtiments : nettoyage/désinfection systématique à chaque mouvement d'animaux
- Le lavage d'air au sein des bâtiments
- L'évacuation fréquente des déjections par des systèmes de raclage par exemple
- L'utilisation de produits à introduire sur le caillebotis ou dans la préfosse.

L'insertion paysagère de l'atelier dans son environnement permet aussi d'agir sur la propagation des odeurs, les haies étant des barrières naturelles qui limitent la diffusion d'odeurs.

Pour réduire les odeurs au stockage :

- La couverture des fosses de stockage des déjections est une barrière physique entre le lisier et l'atmosphère. Elle permet de réduire l'émission d'odeurs de 50% à 90%¹⁶
- Des produits peuvent être introduits dans la fosse. Ils agissent sur les fermentations responsables de la production des odeurs afin de réduire celles-ci.

Pour réduire les émissions liées aux épandages des déjections :

La réglementation encadre les dates et les jours autorisés pour l'épandage des effluents et prévoit des distances minimales à respecter.

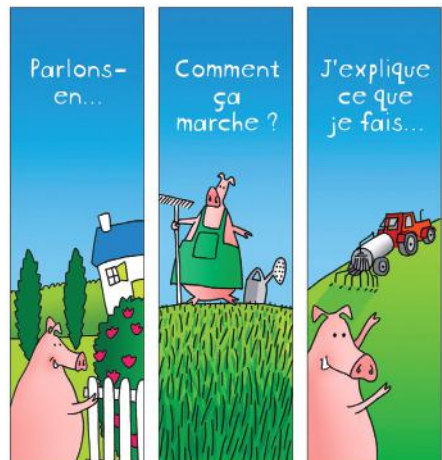
Au-delà de la réglementation, les éleveurs utilisent des techniques pour réduire les odeurs :

- L'utilisation de pendillards : à la sortie de la tonne, le lisier est déposé et réparti au sol à une faible pression. L'épandage au plus près du sol ne permet pas d'éviter les rémanences d'odeurs par la suite, mais les émissions d'odeurs sont déjà réduites de 50%¹⁶.
- L'utilisation d'enfouisseurs : l'enfouisseur limite le contact entre le lisier et l'air car il injecte le lisier dans le sol. Il permet ainsi une importante réduction des émissions d'odeurs de 90%¹⁶.

Des outils de sensibilisation :

Depuis 2005, des campagnes de sensibilisation annuelles intitulées « limitons les odeurs » ont été mises en place par le Comité Régional Porcin de Bretagne pour sensibiliser les éleveurs aux bonnes pratiques à l'épandage, et ainsi les encourager à respecter la qualité de vie de leur voisinage. Des outils collectifs ont ainsi été réalisés : dessins humoristiques, marques-pages et guide pédagogiques, interviews vidéo d'éleveurs et calendrier d'épandage actualisé.

Campagne « Limitons les odeurs » 2006



¹⁶ IFIP

Merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce livret et à l'aboutissement de ce projet.
En particulier l'UGPVB, l'IFIP, la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le CER, les Organisations de Producteurs et la FRSEA. Merci à nos parties prenantes dont l'éclairage et les encouragements nous ont permis d'avancer.

Merci au Conseil Régional pour son soutien financier.

Le livret Indicateurs de développement durable de la production porcine bretonne 2014-2015 est édité par le Comité Régional Porcin de Bretagne

Direction de la publication : Jacques Crolais

Direction éditoriale : Emilie Charpentier

Conception et réalisation : Transitions - 21 rue du Faubourg Saint Antoine - 75011 Paris

www.transitions-dd.com

Direction de la création : Ervé Brisse

Rédaction : Jacques Crolais, Emilie Charpentier, Laurie Detrimont, Sandrine Espagnol, Nathalie Ledrezen, Brigitte Landrain

Secrétariat de rédaction : Emmanuelle Brisse - Emilie Gravier

Crédits photos couverture et 4^e de couverture : Gaëlle Le Berre, Inaporc - VOEVODSKY

COMITÉ RÉGIONAL PORCIN DE BRETAGNE

104 rue Eugène Pottier
CS 26553 - 35065 RENNES CEDEX

Tél : 02 99 65 31 55

www.leporcenbretagne.com



Comité Régional Porcin de Bretagne

104, rue Eugène Pottier
35065 Rennes CEDEX
02 99 65 31 55
contact@leporcenbretagne.com

Retrouvez le livret sur www.leporcenbretagne.com

